



Chaudière en panne suite à un orage

Par **wil80fr**, le **23/05/2024 à 20:04**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison individuelle et suite à un orage ma chaudière est tombée en panne. Je contacte donc ma propriétaire avant d'engager toute démarche et celle-ci m'averti que c'est à mon assurance de prendre en charge (pas de problème pour moi), je contacte donc mon assurance pour déclarer le sinistre et elle me dit que ce n'est pas à elle de prendre en charge les réparations car la chaudière ne m'appartient pas, je suis un peu perdu dans ce renvoi de responsabilité et je fais appel à vous afin d'avoir des textes de loi pour donner raison à l'un ou à l'autre.

merci

Merci de vos réponses

Par **Pierrepauljean**, le **23/05/2024 à 22:02**

bonjour

qui établi le diagnostic de l'origine de la panne?

Par **wil80fr**, le **23/05/2024 à 22:18**

Bonjour, le chauffagiste.